

ACTION URGENTE

ÉTATS-UNIS. UN PRISONNIER EXÉCUTÉ

David Zink, 56 ans, a été exécuté le 14 juillet dernier dans l'État du Missouri. Il avait été condamné à la peine capitale en juillet 2004 pour le meurtre d'Amanda Morton, 19 ans, commis trois ans auparavant.

La Cour suprême des États-Unis n'a pas voulu intervenir et le gouverneur Jay Nixon a refusé d'accorder la grâce dans l'affaire de **David Zink**. Dans un communiqué, le gouverneur a affirmé que « la culpabilité de [cet homme] dans cette affaire ne [faisait] aucun doute et que [son] refus d'accorder la grâce [appuyait] le verdict rendu par le jury ».

Dans sa dernière déclaration, le prévenu a indiqué : « Je ne peux imaginer la douleur et l'angoisse que l'on ressent lorsqu'on apprend qu'un être cher a été tué, et j'adresse mes excuses les plus sincères à la famille et aux amis d'Amanda Morton pour mes actions. J'espère que mon exécution leur apportera la paix et la satisfaction qu'ils souhaitent. » Il s'est également excusé auprès de ce qu'il a appelé les « secondes victimes », c'est-à-dire ses proches, qui « ont malheureusement développé des sentiments [à son encontre] qui leur causeront une grande peine au moment de [son] exécution ».

La procédure d'injection létale a commencé peu après 19 h 30 et David Zink a été déclaré mort à 19 h 41.

Depuis le début de l'année, 18 personnes ont été exécutées aux États-Unis, dont cinq dans le Missouri. Depuis l'adoption en 1977 de lois révisées permettant la reprise des exécutions, ce pays a enregistré 1 412 mises à mort, dont 85 dans le Missouri.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 152/15. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/en/documents/AMR51/2103/2015/en/.

Nom : David Zink

Homme

Informations complémentaires sur l'AU 152/15, AMR 51/2103/2015, 15 juillet 2015

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

